

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 1er septembre 2020

En Normandie, la forte accélération de la circulation du virus se confirme. Aujourd'hui, le taux d'incidence, c'est-à-dire le nombre de tests positifs pour 100 000 habitants, dépasse le seuil de vigilance pour atteindre désormais 26,28 (le 28/08, il était de 17,19).

Depuis plusieurs jours, cette évolution de l'incidence en Normandie est plus rapide que la moyenne nationale - même si la région reste encore dans l'absolu à un niveau de circulation plus faible.

Ceci est le résultat d'un **R0 en forte hausse à 1,64, qui correspond au** nombre de personnes qu'un cas positif va contaminer (le 28/08 il était de 1,51). **Il dépasse le seuil d'alerte fixé à 1,5.**

Le taux de positivité des tests effectués est également en hausse constante, signe que le virus circule.

Ces évolutions sont alimentées en particulier par la diffusion dans les aires urbaines, mais aussi par de nombreux clusters intra familiaux.

Ce constat nous confirme que le virus est de plus en plus présent dans la région.

Il peut être dangereux, notamment pour les personnes fragiles. Cela doit inciter chacun, et en particulier les 20-40 ans dont la dynamique de contamination est la plus forte, à respecter avec la plus grande rigueur les gestes barrières : même s'ils sont souvent asymptomatiques, ils peuvent contaminer sans le savoir des personnes plus vulnérables. Il s'agit également de se faire dépister pour s'isoler en cas de nécessité et casser les chaînes de contamination.

Individuellement et collectivement, nous devons redoubler d'efforts pour éviter une reprise épidémique. Ensemble, nous pouvons freiner la propagation de l'épidémie.

Comment nous protéger et protéger les autres ?

- ✓ En appliquant systématiquement les gestes barrières avec le **trio « Mètre, Mains, Masque »** pour éviter de se contaminer et de contaminer les plus vulnérables
- ✓ **En me faisant tester dans l'un des points de prélèvement ouverts à tous en Normandie, et notamment si je présente un ou des symptômes même légers, si je suis identifié.e comme « personne contact » d'une personne positive, si je reviens d'un pays où le virus circule activement**
- ✓ **En m'isolant** dès les premiers signes, si les services sanitaires me le demandent et en attendant mon résultat de test

Une action concertée et territorialisée

Au cours de la semaine passée, une forte accélération de la circulation du virus de la COVID-19 a été observée dans le département de la Seine-Maritime, et en particulier sur l'agglomération rouennaise. Au regard de cette situation, le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, en concertation avec le Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie, a donc décidé de renforcer les mesures de lutte contre l'accélération de la circulation du virus, en cohérence avec le plan Métropolitain de Rouen signé le 27 août et celui de la Métropole du Havre acté ce 1er septembre.

Pour en savoir plus sur ces plans, consultez le site de préfecture de la Seine-Maritime :

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Plan-de-lutte-contre-la-COVID-19-sur-le-territoire-du-Havre-Seine-Metropole>
<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Plan-de-lutte-contre-la-COVID-19-sur-le-territoire-de-la-metropole-Rouen-Normandie>

Intensification des dépistages

L'ARS Normandie, les préfetures et les collectivités, en lien avec les laboratoires et les professionnels de santé, **renforcent leurs actions proactives de dépistage au Covid-19 pour faciliter l'accès aux tests**. En plus des sites de dépistage fixes, de nouveaux sites de dépistage mobiles sans rendez-vous sont mis en place, permettant à tous de se faire dépister partout dans la région. En Normandie, les sites de dépistage fixes et mobiles accueillent tous les volontaires pour être testés, sans avance de frais et sont accessibles sans prescription médicale (test RT-PCR).

[Consultez la liste complète des sites de dépistage \(régulièrement mise à jour\), par département, avec les dates horaires et lieux, sur le site internet de l'ARS Normandie](#)
[Ainsi que les sites de dépistage sur rendez-vous sur Sante.fr](#)

Chacun est donc invité à se faire tester pour connaître sa situation individuelle et pouvoir prendre les mesures nécessaires en cas de résultat positif. Toute démarche individuelle de dépistage contribue ainsi à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus sur ce territoire.

Sur les lieux de prélèvement, le port du masque est obligatoire. Les personnes doivent se munir de leur carte vitale* et d'une pièce d'identité. *Dans une logique de dépistage massif afin de limiter la circulation du virus, le dispositif de dépistage sans ordonnance et sans avance de frais est également ouvert aux touristes étrangers et aux non assurés sociaux selon les mêmes modalités.*

La priorisation des tests

A ce jour, le délai moyen d'accès à un prélèvement est inférieur à 24 h en région. Le délai de rendu moyen des résultats est de 27h. Pour conserver ces délais malgré la progression constante du nombre de dépistages, une priorisation des tests pour les patients symptomatiques ou contact est en cours de formalisation avec les laboratoires de biologie médicale.

Les personnes symptomatiques

Si le dispositif de dépistage est facilité et ouvert à tous, le dépistage des personnes présentant des symptômes évocateurs du COVID-19 est la priorité. L'ARS, le préfet de région et l'Assurance maladie **rappellent que les personnes présentant des symptômes évocateurs du COVID-19, même légers, doivent contacter sans tarder leur médecin traitant*, avant de se faire dépister.**

**ou, si elles n'en ont pas, le 09 72 72 99 09 (service gratuit + prix de l'appel, ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 18 h). En cas de fermeture du cabinet médical habituel, elles pourront contacter le 116 117 (appel gratuit).*

Consulter un médecin traitant en cas de symptômes et se faire prescrire le dépistage permet d'être dépisté prioritairement. En cas de suspicion d'une infection à coronavirus COVID-19, le médecin demandera au patient de réaliser un test virologique (pour identifier le centre de prélèvement le plus proche : rendez-vous sur Santé.fr) et lui conseillera de s'isoler dans l'attente du résultat. En cas de test positif, avec le soutien de l'Assurance Maladie, il identifiera également les personnes contacts qui seront elles-mêmes invitées à se faire tester et à s'isoler. Cette stratégie de tests permet d'identifier rapidement les personnes malades et les personnes contacts qui le nécessitent afin de mettre en œuvre les procédures de protection et d'isolement nécessaires.

La promotion des gestes barrières

L'ARS renforce également ses actions de promotion des gestes barrières auprès de la population, et notamment des 20-30 ans (intensification de la campagne lancée sur les réseaux sociaux dès cette semaine, dépistages sur les campus, ...).

Indicateurs et chiffres-clés en Normandie au 1^{er} septembre 2020

Indicateurs de suivi de l'épidémie



Définitions des indicateurs :

Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Hospitalisations et décès liés au COVID-19

Au 1^{er} septembre, 65 personnes étaient hospitalisées en Normandie (- 3 % par rapport au 28 août), dont 2 personnes en réanimation.

Hospitalisations COVID-19 au 1^{er} septembre (entre parenthèses : évolution par rapport à J-1)

	Personnes hospitalisées	Dont en réanimation / soins intensifs	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie	Personnes retournées à domicile depuis le début de l'épidémie	Nouvelles hospitalisations sur 7 jours
Normandie	65 (-2)	2 (0)	448 (1)	1897 (8)	12 (2)
14	1 (0)	0 (0)	84 (0)	353 (0)	0 (-2)
27	16 (1)	0 (0)	85 (0)	271 (0)	2 (2)
50	8 (-1)	0 (0)	50 (0)	174 (3)	3 (1)
61	11 (-4)	1 (0)	44 (1)	255 (3)	0 (-3)
76	29 (2)	1 (0)	185 (0)	844 (2)	7 (4)

Depuis le début de l'épidémie, 653 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

Dépistages

sur 7 jours glissants du 23 au 29/08/2020 :

Calvados : 8415 patients testés dont 116 positifs

Eure : 3773 patients testés dont 130 positifs

Manche : 3384 patients testés dont 61 positifs

Orne : 2336 patients testés dont 30 positifs

Seine-Maritime : 11446 patients testés dont 531 positifs

Clusters en Normandie

Aujourd'hui, 15 clusters sont non-clôturés en Normandie :

- 12 en cours d'investigation : 11 en Seine-Maritime, 1 dans le Calvados

- 3 maîtrisés : 1 dans la Manche, 1 dans l'Eure, 1 en Seine-Maritime

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement. **L'apparition de ces clusters reflète une circulation virale réelle, mais contrôlée, qui implique une vigilance accrue de la part de l'ensemble de la population. Elle doit nous inciter à respecter les mesures barrières, y compris lors de rassemblements avec famille et amis.**

En organisant au mieux les rassemblements familiaux et festifs privés, nous pouvons nous protéger et protéger nos proches : privilégier les petits groupes, garder ses distances, s'équiper de masques grand public et de gels hydro alcooliques, préférer les espaces extérieurs, aérer les locaux, activer l'application « StopCovid », veiller à protéger en permanence les plus fragiles.